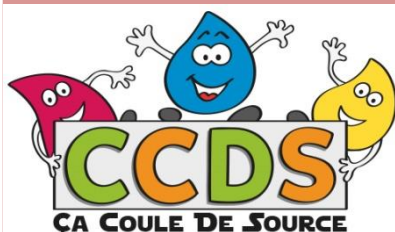
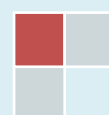


Eté  
2020

# Projet Pédagogique Accueil de loisirs 3-10 ans



Association «Ça coule de source »  
3 bis rue des écoles  
53410 Port-Brillet



---

## *Diagnostic initial*

---

### *Organisateur*

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement sont gérés par l'association « Ça coule de source », c'est une structure intercommunale entre :

- Port-Brillet
- Olivet
- Launay-Villiers
- La Brûlatte

Ces quatre municipalités ont signé une convention avec l'association afin de faire vivre leurs communes et d'offrir aux enfants des temps d'animations mis en place et proposés par une équipe d'animateurs professionnels.

### *Lieux:*

L'Association « Ça coule de source » est située au 3 bis, rue des écoles à Port-Brillet (53410). L'accueil de loisirs 3-5 ans est situé dans les locaux de la garderie périscolaire de La Brûlatte et l'accueil de loisirs 6-10 ans dans les locaux de l'école du Chat Perché.

Les animations ont lieu dans différentes salles et peuvent également utiliser les espaces verts ou les infrastructures des communes. Les différents accueils bénéficient d'espaces distincts : salle de sieste, salle de restauration, coin lecture, salle d'art plastique, préau, cour.

### *Ouverture et tarification :*

L'accueil de loisirs sera ouvert du 6 au 31 juillet et du 17 au 31 août 2020. Des animations sont proposées du lundi au vendredi de 8h50 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le service de restauration (12h-13h30) et le service de garderie (7h-8h50 et 17h30-19h) est assurés par les mairies.

Chaque enfant règle une adhésion de 6€ pour l'année en cours. Ensuite, en fonction des animations, un supplément pourra être demandé aux familles notamment lors des sorties.

---

## *Public :*

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est proposé aux enfants âgés de 3 à 10 ans habitant Port-Brillet, La Brûlatte, Launay-Villiers et du Bourgneuf-La-Forêt (Uniquement les quatre premières semaines de juillet et avec au maximum 8 enfants 3-5 ans et 12 enfants 6-10 ans par jour).

Effectifs : L'ALSH 3-5 ans peut accueillir 32 enfants maximum et l'ALSH des 6-10 ans 36 enfants maximum en fonction des semaines.

L'équipe d'animation est présente pour répondre à toutes les interrogations des familles. Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique de l'été. Lors de l'inscription, chaque famille reçoit une plaquette d'information de l'association, une carte d'adhérent ainsi qu'un dossier d'inscription à nous remettre.



---

## *Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur :*

---

Rappel des objectifs éducatifs de l'association :

- Fournir un lieu d'accueil en dehors du temps scolaire face à une population grandissante
- Permettre aux enfants de s'épanouir au sein de leur propre commune dans un lieu d'accueil.
- Pratiquer des activités de découverte, enrichissantes et diverses
- Construire des liens à long terme dans son village et en inter-génération (La Résidence, ESAT Robida, association Chalet des échanges de savoirs...)
- Permettre aux enfants de s'intégrer dans leur commune
- Se servir des richesses locales et les faire découvrir (les plans d'eau, la base nautique, la forêt...)
- Entretenir et favoriser les liens existants entre les ALSH et les communes avoisinantes
- Favoriser le respect, la socialisation, la vie en collectivité, l'autonomie et la coopération...



---

## *Les objectifs pédagogiques :*

---

### *Fournir un accueil de détente et de loisirs aux enfants en dehors du temps scolaire*

Les animateurs doivent garder à l'esprit que l'accueil de loisirs est avant tout un espace de détente, de socialisation et d'expérience de vie collective. Il est important de faire vivre aux enfants de nouvelles expériences afin de rompre avec le cadre scolaire.

#### 1. Changer la disposition des différents lieux d'accueils

Les différents lieux d'accueils de loisirs se déroulant dans des écoles, il est nécessaire de les aménager différemment afin que les enfants ne se sentent pas à l'école, mais bien en vacances, malgré le lieu inchangé. Ils doivent s'y sentir bien et s'approprier les lieux.

- Faire une décoration en rapport avec les différents thèmes proposés durant les vacances
- Aménager l'espace de l'accueil de loisirs pour qu'il soit adapté au public accueilli

#### 2. Favoriser la détente de l'enfant

- Mettre en place au sein de l'accueil des espaces de détente tel qu'un coin lecture
- Coin lecture transformable en coin repos avec l'installation de matelas (3-5 ans)
- Permettre à l'enfant de se reposer s'il le souhaite dans un endroit adapté (plaids, coussins, ...) à n'importe quel moment de la journée

#### 3. L'accueil de l'enfant

- Instaurer un moment d'échange et de partage individuel pour chaque enfant dès son arrivée

### *Respecter les choix et le rythme de l'enfant*

#### 1. Respecter les choix de l'enfant

- Ne pas imposer l'activité à l'enfant
- Proposer deux activités par demi-journée (sport/manuelle) afin de laisser le choix
- Proposer un « buffet » au goûter afin qu'il puisse choisir ce qu'ils souhaitent manger
- Encourager et solliciter les envies des enfants

---

## 2. Respecter le rythme de l'enfant

- Proposer des arrivées échelonnées jusqu'à 9h30 sauf le jour des sorties (les activités ne débutent pas avant 9h30)
- Proposer des activités sportives permettant de se défouler
- Lors des demi-journées « choisi ton acti » proposer 3 activités différentes que l'enfant peut choisir ou non...
- Adapter la durée de l'activité à l'âge des enfants
- Proposer tous les jours après le repas une sieste/un temps calme

## 3. Instaurer des habitudes

- Hygiène : se laver les mains après les toilettes et avant la prise des repas
- Solliciter l'enfant : chants (accueil) / jeu, faire l'appel et ranger la salle après l'activité

## 4. Instaurer des temps libres :

- Proposer des temps libres avant et après l'activité où l'enfant choisi ce qu'il veut faire (dessin, jeux de société, activité de la malle temps libre ...)
- Enrichir la malle temps libres déjà existantes et la faire vivre

## *Pratiquer des activités de découverte, enrichissantes et diverses*

### 1. Proposer des activités diverses (culturelles, sportives et manuelles)

- Proposer un programme d'activité sur le mois, avec un grand thème. Cet été, le thème tournera autour des civilisations, il y aura 6 sous thèmes : les indiens, les vikings, les égyptiens, les grecs, les romains et les incas.

### 2. Mise en place de temps forts

- Proposer des intervenants (relaxation, rugby, poterie, théâtre, conte...)
- Proposer des sorties, une fois par semaine
- Proposer des activités en dehors des locaux
- Proposer des temps collectifs 3-10 ans

### 3. Mettre en place une « rubrique info »

- Abonnement à un magazine pour enfants (ex : le quotidien)
- Proposer des ateliers-philos en lien avec les lectures du magazine

## *Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant*

### 1. Responsabiliser l'enfant

- Créer une « boîte à missions » où se trouvera des papiers avec les différentes tâches de la vie quotidienne (préparation du goûter, rangement, aller au tri ...). Les enfants volontaires piocheront au hasard une tâche.
- Proposer aux enfants de prendre en photo/vidéo pour faire une rétrospective à la fin de l'été



- 
- Choisir une « musique de rangement », objectif : à la fin de la chanson tout doit être rangé !!

2. Favoriser l'autonomie et rendre l'enfant acteur de son activité

- Proposer aux enfants de choisir leurs activités
- Planifier des journées « *choisi ton acti'* » au moins 1 fois dans le mois avec le choix de 3 activités
- Laisser l'enfant expliquer les règles d'un jeu au groupe
- Proposer une activité « partage ta passion »

3. Encourager les enfants à s'aider mutuellement

- Favoriser l'entraide et la coopération entre les enfants grâce à des activités qui permettent de regrouper les petits et les grands

4. Stimuler l'imagination

- Réaliser plusieurs modèles (activité manuelle)
- Encourager et laisser faire

***Construire des liens à long terme avec son village et ses habitants***

- Organiser des sorties sur les communes
- Faire intervenir des acteurs locaux
- Partenariat avec le Chalet des échanges de savoirs de Port-Brillet (jardinage...)
- Jeu avec les commerçants
- Troc patate avec l'espace jeune
- Aller voir les ruches à Robida
- Après-midi à l'EHPAD (jeux de société, loto...)

***Favoriser le respect, la socialisation, la vie en collectivité, l'autonomie et la coopération...***

1. Mettre en place des règles de vie sous forme ludique

- L'enfant doit être acteur des règles de vie, il doit pouvoir proposer et s'exprimer quant à ces règles
- Les afficher afin que l'enfant en ait toujours connaissance
- Instaurer la notion du « vivre ensemble »

2. Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

- Mettre en place des jeux adaptés aux différentes tranches d'âge
- Adapter son comportement envers l'enfant (gestes, vocabulaire.)
- Avoir un regard bienveillant/valoriser l'enfant et éviter l'isolement
- Surveillance permanente et à tout moment de la journée



---

3. Permettre à l'enfant de se sentir concerné par la vie en collectivité

- Faire des activités qui nécessitent d'être à plusieurs (jeux de coopération et de stratégie...)
- Déléguer certaines tâches (goûters, installation et rangement des activités) pour favoriser le lien entre les enfants et l'autonomie
- Lors du bilan de l'activité, inciter les enfants à prendre la parole afin de connaître leurs ressentis (mise en place du bâton de parole).

*Favoriser les relations avec les familles*

1. Faire des transmissions aux parents sur la journée passée

- Accueillir les familles matin et soir, aller se présenter pour installer un climat de confiance entre les animateurs et les parents
- Faire un tableau avec des photos des animateurs
- Remplir la feuille de transmission pour la navette du soir
- Mettre à jour le panneau d'informations à l'entrée de l'accueil (sorties, ce qu'il faut prévoir etc.)

2. Mettre en place des activités qui nécessitent la présence des parents et/ou des familles

- Organisation de goûters parents 2 fois dans le mois (le vendredi soir)
- Organisation d'une veillée jeux (1 fois dans le mois)
- Organisation d'atelier parents-enfants





---

## *Equipe d'animation :*

Un directeur : Julien GAUTIER

Une animatrice coordinatrice : Edwige SIMAR et directrice lorsque Julien est en séjour ou en congés.

## *Emploi du temps*

Le personnel saisonnier est engagé dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif. Ses horaires 8h30-12h 13h30-17h30, avec des temps bilan et des temps de préparation après 17h30. Chaque animateur a une heure de pause sur le temps du midi, de 12h30 à 13h30 sauf sorties et séjours.

## *Les obligations de chaque membre de l'équipe*

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être des enfants. L'échange de points de vue se fait dans un climat de confiance, de respect et d'entraide. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités.

- L'animateur doit être présent à l'accueil de loisirs à 8h30
- Les enfants doivent être en permanence sous la surveillance d'un animateur (salles, cour et portail)
- Il est indispensable que l'animateur connaisse l'heure en permanence
- L'utilisation du téléphone portable est uniquement réservée à la communication entre les membres de l'équipe.
- L'animateur assume entièrement son état de fatigue (ou émotionnel) et ne doit pas le faire ressentir à l'enfant.
- La cigarette est interdite sur les différents accueils. Les animateurs fumeurs devront attendre un temps de pause.
- Les animateurs doivent remplir une fiche de transmission (si besoins) pour la navette Port-Brillet/La Brûlatte. Y figureront les informations concernant les enfants présents afin que les animateurs puissent à leur tour répondre aux questions des parents sur la journée passée
- Chaque animateur doit connaître ses tâches et ses missions. Elles seront définies au préalable et notifiées sur un tableau affiché dans chaque centre : animateur placé au portail et en communication avec les parents, préparation des fiches sanitaires, vérification des trousse pharmacie, surveillance de la cour...
- L'animateur qui surveille la sieste des petits devra si possible privilégier ce temps pour faire de la préparation
- Un planning de répartition des tâches au sein de l'équipe pour le temps du midi sera mis en place et affiché à l'association (débarrassage de table, vaisselle, pain)
- A la fin de chaque journée, les animateurs devront passer le balai et faire un bilan de leur journée. Il leur sera fourni des fiches bilan à remplir.
- Les trousse pharmacie doivent être vérifiées une fois par semaine par un animateur référent

---

**En présence des enfants, les animateurs devront :**

- Être garants du bon fonctionnement des activités
- Gérer la vie quotidienne des enfants
- Veiller à leur sécurité physique
- Être à leur écoute
- Proposer et organiser les activités
- Être présents au moment des activités
- Être disponibles et attentifs aux besoins et souhaits des jeunes
- Avoir un rôle dynamisant, sécurisant et de référent
- Impliquer les enfants dans les activités

**Le directeur s'engage à :**

- Être l'animateur de son équipe et le médiateur entre les différents acteurs de l'été
- Se rendre toujours disponible et s'assurer du bon déroulement des animations
- Garantir du respect de la réglementation
- Assumer ses fonctions de coordination, d'organisation de gestion et d'évaluation en conformité avec le présent projet
- Avoir un rôle décisionnel et pédagogique



---

## *Les séjours accessoires*

*L'accueil de loisirs de "Ça coule de source" prévoit deux séjours accessoires pour l'été 2020.*

- **Séjour au camping de la Viotterie de La Boissière pour les 3-5 ans**, du 7 au 9 juillet, 16 enfants et 3 animateurs partiront en séjour de 3 jours et deux nuits sur le thème des animaux. Les activités proposées sont : découverte des animaux de la ferme, une journée au parc de la Petite Couère, intervention de Mayenne Nature Environnement. L'équipe d'animation aura également une malle pédagogique à disposition qu'elle pourra utiliser en dehors des ateliers.
- **Bivouac de deux jours et une nuit du 27 au 28 août**

